

L'expulsion de Leïla est annulée

Soutenue lors d'une manifestation de soutien par ses professeurs, ses amis, et RESF 32, Leïla restera étudiante au lycée Alain Fournier de Mirande



L'expulsion de Leïla est annulée

Leïla Dahourou, une jeune fille du burkina Faso, élève du lycée Alain Fournier depuis la rentrée scolaire, hébergée chez sa tante à Loubersan a naturellement après ses 18 ans demandé à la préfecture du Gers un titre de séjour pour régulariser sa situation puisque devenue majeure. A sa grande surprise, en guise de réponse, c'est un refus qui lui a été signifié assorti d'un avis à résidence surveillée. Depuis chaque matin la jeune fille se présente régulièrement à la gendarmerie de Mirande. Hors ce samedi matin on lui a signifié son expulsion pour demain matin 20 mars à 7 heures, heure à laquelle elle devra se présenter à la brigade locale.

Les enseignants de l'établissement alertés se sont immédiatement mobilisés, une délégation accompagnée de lycéens s'est rendue ce matin même 19 mars à la gendarmerie de Mirande. Une situation d'autant plus incompréhensible pour eux, que le père de Leïla est naturalisé français, qu'il vit à Paris et se trouve à la recherche d'un logement pour recevoir sa fille jusqu'à présent hébergée chez une tante. Soutenus par le Réso RESF 32 ceux-ci ont organisé un rassemblement cet après midi 19 mars à 17 heures devant la préfecture d'Auch.

A l'issue de cette manifestation de soutien, il semblerait que la situation de Leïla va dans le bon sens puisqu'elle n'aurait pas à se rendre à la gendarmerie tous les matins, donc l'assignation serait levée et elle pourra continuer sa scolarité au lycée Alain Fournier. Ces bonnes nouvelles devraient être confirmée dimanche par le maire de Mirande, Pierre Beaudran, à la famille de Leïla.



Leïla devant la préfecture du Gers.